

Envoyé en préfecture le 01/06/2021

Reçu en préfecture le 01/06/2021

Affiché le 02/06/2021

ID : 039-213902976-20210528-DELIB28052021_4-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT

Jura

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **LONGCHAUMOIS**

Séance du 28 mai 2021

Nombre de conseillers

• en exercice	15
• présents	15
• votants	15
• absents	0
• exclus	0

Date de convocation :

21 mai 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-huit mai à 20 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Espace Loisirs sous la présidence de M. Yann BONDIER-MORET.

Etaient présents : Y. BONDIER-MORET Maire, J.-G. ROBEZ-MASSON, B. BOURGEOIS Adjoint, C. ARBEZ, V. BRIQUEZ, A. COLLE, V. DEFFRADAS, B. DUBREZ, V. DUMONT-GIRARD, S. GAUDY, A. GAUTHIER, S. MARTIN, B. NOUGIER, R. PERRIER, R. TEDOLDI.

Mme Carine ARBEZ a été nommée secrétaire de séance.

OBJET

Bail TDF

Loyer annuel
négocié

Vu la délibération en date 4 décembre 2020 concernant la négociation du bail au profit de la société Télédiffusion de France (TDF),

Considérant que les négociations avec TDF pour la réévaluation du montant du loyer annuel sont arrivées à leur terme,

Considérant que le loyer annuel négocié s'élève à 21 200 € réparti sur la base $\frac{1}{4}$ au bénéfice de la commune de Prémanon et $\frac{3}{4}$ au bénéfice de la commune de Longchaumois,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer le bail

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 1^{er} juin 2021

Le Maire,
Yann BONDIER-MORET

